



Dossiers d'inscription 2024-2025

Accueil périscolaire, Accueil du mercredi, Restauration scolaire

Ci-dessous le dossier d'inscription 2024/2025 pour les prestations enfance jeunesse (accueil périscolaire, accueil du mercredi) et les prestations de restauration scolaire.

Ce dossier comprend :

- › une fiche famille, à compléter pour toute nouvelle famille
- › une fiche enfant, à compléter pour tout nouvel enfant

Ces documents complétés et accompagnés des pièces à joindre au dossier sont à transmettre à la Mairie de Campbon, au service enfance.

Réinscription

Actualisation des dossiers familles / enfant(s) pour la rentrée 2024/2025

Le logiciel de réservation du Service Enfance Jeunesse et de la Restauration Scolaire évolue. Il va permettre d'améliorer le fonctionnement ainsi que le service rendu aux familles. L'accès à l'espace personnel de réservation sera possible via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Après avoir validé la création de votre compte (suite à la réception du courriel "création de votre compte") sur le nouveau portail familles, il est indispensable de procéder à la mise à jour de votre dossier pour pouvoir réserver les prestations de la rentrée scolaire prochaine 2024/2025 (vérifier, compléter et/ou modifier les informations et joindre les documents demandés).

L'ouverture des périodes d'inscriptions pour ces différents services est programmée dès le jeudi 01 août 2024.

Nouveau portail -> à utiliser pour la mise à jour de votre dossier et à partir du 1er août 2024 pour les réservations concernant la rentrée scolaire 2024/2025 : <https://estuaireetsillon.portail-familles.app/> 

Vous trouverez sur la page d'accueil, un guide utilisateur pour vous accompagner dans la prise en main de ce nouvel outil.

Il est rappelé aux familles que dans le cadre de la première inscription d'un enfant au "service enfance" pour la rentrée de septembre, il faut compléter une fiche enfant papier qui devra être transmise au service accompagnée des pièces justificatives demandées.